

FJEP

Tennis de Table



ARMENTIÈRES

L'audace des transitions

Livret d'informations
pour la saison 2025-2026

Table des matières

Informations générales	3
Comité de direction	3
Détails de l'inscription	4
Tarifs des licences	4
Tarifs pour la Compétition	4
Tarifs pour le Loisir	4
Horaires d'entraînement	5
Entraînements dirigés jeunes et adultes débutants	5
Entraînement dirigé performance et perfectionnement	5
Baby-Ping (4 à 7 ans)	5
Entraînements libres	5
Journées de présence de Justin	6
Journées de présences de David	6
Compétitions et engagements	7
Calendrier du Championnat par équipes – Phase 1	7
Calendrier du Championnat par équipes – Phase 2	7
Calendrier du Critérium Fédéral	8
Matériel et tenue	8
Partenariat avec notre équipementier Wack Sport	8
Sponsoring et mécénat	9
Règlement intérieur	9
Vie du club	10

Informations générales

Bienvenue au sein de notre club de tennis de table ! Fondé en 1970, par Marianne Mahieu, notre club a pour vocation de promouvoir le ping-pong comme un sport accessible à tous, que ce soit en loisir ou en compétition. Nous mettons en avant des valeurs de respect, de transparence, de convivialité et de dépassement de soi.

Adresse du club : Salle Marianne Mahieu, 160 avenue Léo Lagrange, 59280 Armentières

Contact principal : Benjamin Joron / 06 86 91 42 87 / benjamin.joron@gmail.com

Page Facebook : <https://www.facebook.com/FJEPArm/>

Site web : <https://fjeparmentieres.sportsregions.fr/>

Comité de direction

Plus communément appelé le « Bureau », c'est l'organe de décision principal du club qui donne les objectifs et met tout en œuvre pour les atteindre.

Les décisions les plus structurantes sont votées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui a habituellement lieu en fin de saison.

- Benjamin Joron : Président
- Jackie Mahieu : Président d'honneur
- Cédric Givaudan : Secrétaire et chargé de communication
- Amélie Bédène : Secrétaire adjointe
- Valentin Lucas : Trésorier
- Bertrand Vanandruel : Responsable sportif
- Caroline Mabilie (non élue à date) : Responsable jeunes
- Yoann Delannoy : Responsable évènementiel

Le Bureau est accompagné de nombreux bénévoles, qui contribuent grandement à la réussite de nos différents projets et événements. Toute aide est appréciée et bienvenue.

Détails de l'inscription

L'inscription pour la saison, du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026, comprend :

- Le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante (au préalable, la création d'un compte personnel sera nécessaire afin d'accéder au formulaire) :
<https://fjeparmenieres.sportsregions.fr/adhesion/>

Des informations de qualité nous permettront de pouvoir vous joindre facilement par téléphone ou e-mail dans le cadre de la vie du club : convocation à l'Assemblée Générale, événements, compétitions et annonces diverses

- Un certificat médical si vous avez plus de 40 ans et que votre dernier certificat date de plus de 5 ans. Dans ce cas de figure, n'oubliez pas de faire préciser la mention « apte à la pratique du tennis de table en compétition » à votre médecin. Pour tous les autres cas, le questionnaire médical, à renseigner sur le formulaire d'adhésion, sera suffisant.
- Le règlement de la cotisation

Tarifs des licences

Tarifs pour la Compétition

Adulte et junior (Né.e en 2010 et avant) : 95 euros

Minime et cadet (Né.e de 2011 à 2014) : 85 euros

Poussin et benjamin (Né.e de 2015 à 2018) : 75 euros

Tarifs pour le Loisir

Adulte et junior (Né.e en 2010 et avant) : 70 euros

Jeune (Né.e en 2011 et après) : 65 euros

Baby-Ping (4 à 7 ans) : 50 euros

Paiement possible en une ou plusieurs fois par chèque, espèces, virement ou carte bancaire.

Le paiement par virement est à privilégier, avec un libellé explicite pour la bonne tenue de notre comptabilité.

IBAN du club : FR76 1027 8026 8400 0209 8834 068 | BIC : CMCIFR2A

Horaires d'entraînement

Les horaires ci-dessous sont valables du 1^{er} septembre 2025 au 30 juin 2026.

Entraînements dirigés jeunes et adultes débutants

Lundi : 18h00 à 19h30 (Justin)

Mercredi : 16h15 à 17h45 (Justin)

Samedi : 10h30 à 12h00 (David)

Entraînement dirigé performance et perfectionnement

Jeudi de 18h00 à 20h00 (David)

L'accès à cet entraînement est limité, si vous souhaitez y participer, contactez Benjamin

Baby-Ping (4 à 7 ans)

Samedi de 09h30 à 10h30 (Lilie)

Entraînements libres

Mardi et Mercredi de 18h00 à 20h00

Vendredi de 18h00 à 21h00

Les jeunes doivent privilégier les entraînements dirigés pour progresser, avant d'intégrer les entraînements libres, avec l'accord des entraîneurs ou du responsable sportif.

En juillet-août, le club reste ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 18h00 à 20h00, en entraînement libre (sans entraîneur).

La mairie peut exceptionnellement exiger la fermeture de la salle pour une journée (travaux, jour férié, ...). Le cas échéant, une newsletter sera envoyée afin de prévenir les joueurs et les parents.

Journées de présence de Justin

Justin n'entraîne pas pendant les vacances scolaires, ni les jours fériés. Ci-dessous son planning de présence, à consulter en cas de doute :

MOIS	LUNDIS					TOTAL h
Septembre	01	08	15	22	29	7.5
Octobre		06	13			3
Novembre	03	10	17	24		6
Décembre	01	08	15			4.5
Janvier	05	12	19	26		6
Février	02	09				3
Mars	02	09	16	23	30	7.5
Avril	06			27		3
Mai	04	11	18	25		6
Juin	01	08	15			6
	TOTAL ANNUEL 34 séances					51h

MOIS	MERCREDIS					TOTAL h
Septembre	03	10	17	24		6
Octobre	01	08	15			4.5
Novembre	05	12	19	26		6
Décembre	03	10	17			4.5
Janvier	07	14	21	28		6h
Février	04	11				3
Mars	04	11	18	25		6
Avril	01	08			29	4.5
Mai	06	13	20	27		6
Juin	03	10	17			4.5
	TOTAL ANNUEL 34 séances					51h

Journées de présences de David

Tous les jeudis et les samedis, y compris pendant les vacances scolaires (hors période de Noël).

Compétitions et engagements

Le tarif compétition comprend l'inscription au championnat par équipes.

Le club prend également en charge la moitié du coût d'inscription au Criterium Fédéral (compétition individuelle).

Pour les autres compétitions, le coût est à la charge intégrale du licencié. Ces tournois seront affichés régulièrement au tableau à l'entrée du club. Les licenciés souhaitant y participer doivent s'organiser entre eux pour s'y inscrire, covoiturer, etc. Un canal Messenger dédié existe, vous pouvez contacter Bertrand pour y être ajouté.

Calendrier du Championnat par équipes – Phase 1

	Equipes Poussins-Benjamins et Minimes-Cadets	Equipes départementales et régionales adultes
J1	Samedi 20 septembre 2025	Dimanche 21 septembre 2025
J2	Samedi 27 septembre 2025	Dimanche 28 septembre 2025
J3	Samedi 11 octobre 2025	Dimanche 12 octobre 2025
J4	Samedi 15 novembre 2025	Dimanche 16 novembre 2025
J5	Samedi 29 novembre 2025	Dimanche 30 novembre 2025
J6	Samedi 13 décembre 2025	Dimanche 14 décembre 2025
J7	Samedi 10 janvier 2026	Dimanche 11 janvier 2026

Calendrier du Championnat par équipes – Phase 2

	Equipes Poussins-Benjamins et Minimes-Cadets	Equipes départementales et régionales adultes
J1	Samedi 7 février 2026	Dimanche 8 février 2026
J2	Samedi 7 mars 2026	Dimanche 8 mars 2026
J3	Samedi 21 mars 2026	Dimanche 22 mars 2026
J4	Samedi 11 avril 2026	Dimanche 12 avril 2026
J5	Samedi 9 mai 2026	Dimanche 10 mai 2026
J6	Samedi 30 mai 2026	Dimanche 31 mai 2026
J7	Samedi 6 juin 2026	Dimanche 7 juin 2026

Calendrier du Critérium Fédéral

Tour 1	Tour 2	Tour 3	Tour 4
Samedi 18 octobre 2025 OU Dimanche 19 octobre 2025	Samedi 22 novembre 2025 OU Dimanche 23 novembre 2025	Samedi 24 janvier 2026 OU Dimanche 25 janvier 2026	Samedi 14 mars 2026 OU Dimanche 15 mars 2026

* Samedi pour les jeunes et dimanche pour les adultes (niveau départemental)

Matériel et tenue

Le club peut prêter les raquettes aux débutants, qui ne doivent pas oublier de les rendre à chaque fin d'entraînement.

Une tenue sportive confortable et des chaussures propres et adaptées sont obligatoires.

Pour les joueurs en compétitions par équipes, le club fournit gracieusement un maillot dédié, aux couleurs du club. Le port de ce maillot est obligatoire en compétitions par équipes, et recommandé pour les compétitions individuelles.

Partenariat avec notre équipementier Wack Sport

Le club a signé un partenariat avec l'équipementier Wack Sport.

Il permet aux licenciés d'acheter la plupart des produits avec une réduction de 20% minimum, et parfois jusqu'à 30%.

Pour pouvoir en bénéficier, prenez contact avec Benjamin. La commande doit être passée impérativement avec le compte du club, qui avance la dépense. Une fois que vous aurez récupéré le matériel commandé, nous vous demanderons de rembourser.

Vous pouvez consulter le catalogue à l'adresse suivante : <https://www.wsport.com/catalogue/>

A la fin de la saison, et en fonction du chiffre d'affaires global réalisé par le club, une dotation nous est reversée sous forme de bon d'achat.

Sponsoring et mécénat

Si vous souhaitez faire un don (mécénat), vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt (66% pour un particulier et 60% pour une entreprise). Le club est habilité à délivrer des reçus fiscaux car il est reconnu comme une association d'utilité publique depuis décembre 2024. Veuillez vous rapprocher de Benjamin à ce sujet.

Pour du sponsoring, veuillez prendre contact avec Cédric, il trouvera la formule la plus adaptée à vos besoins.

Règlement intérieur

Article 1 – Objet du règlement

Le présent règlement a pour objet de définir les droits, devoirs et règles de vie commune des membres du club de tennis de table du FJEP Armentières

Article 2 – Adhésion

Tout membre doit s'acquitter de sa cotisation annuelle et remplir le formulaire d'inscription. L'adhésion vaut acceptation du présent règlement.

Article 3 – Respect et comportement

Les membres s'engagent à faire preuve de respect envers les autres joueurs, les dirigeants, les entraîneurs et les visiteurs. Les comportements violents, discriminatoires ou irrespectueux sont interdits.

Article 4 – Accès aux installations

Les horaires d'ouverture et d'accès aux salles sont fixés par le bureau. Tout membre doit respecter les créneaux attribués et veiller à maintenir les lieux propres et rangés après usage.

Article 5 – Utilisation du matériel

Le matériel mis à disposition (tables, balles, raquettes...) doit être utilisé avec soin. Toute dégradation volontaire pourra entraîner des sanctions.

Article 6 – Entraînements et compétitions

Les entraînements sont encadrés par des entraîneurs agréés, professionnels ou bénévoles. Les membres inscrits en compétition doivent respecter les engagements pris vis-à-vis du club (présence, équipement, esprit sportif).

Bien que des encadrants soient présents pour les jeunes lors des compétitions, les parents sont tenus d'accompagner leurs enfants autant que possible.

Article 7 – Vie associative

Les membres sont encouragés à participer aux événements, réunions et activités proposées par le club. Les décisions sont prises collectivement lors des assemblées générales.

Article 8 – Sanctions

En cas de non-respect du règlement, des sanctions peuvent être prises allant du simple avertissement à l'exclusion du club, après décision du bureau.

Vie du club

La saison est ponctuée de moments de partage :

- Tournois internes
- Stages pendant les vacances scolaires (si nombre de participants minimum)
- Arbre de Noël
- Tombola
- Pots de l'amitié
- Participation à la fête du sport de la ville
- Etc.

Restez informés via le groupe Messenger, notre page Facebook, nos newsletters ou notre panneau d'affichage !